

# EN MARGE DU CONGRÈS CONFÉDÉRAL DE LA C.G.T.-F.O.

Force Ouvrière va tenir son *Congrès confédéral* les 20, 21, 22 novembre et ce Congrès nous concerne. D'abord parce que nombre de nos militants sont membres de cette centrale syndicale, ensuite parce que ce Congrès qui vient après ceux de la C.G.T. et de la C.F.T.C. dont nous avons parlé ici même nous aidera à faire le point sur le mouvement ouvrier français, surtout peut-être parce que cette organisation, placée géographiquement au centre de la vie sociale, nous permettra de mesurer la capacité de résistance des syndicats devant les mesures dont les menace le pouvoir, mesures qui ne sont pas toutes sans attrait!

## QUELLE EST L'UTILITÉ DE CE CONGRÈS ?

Telle est d'abord la question qu'il faut poser. En vérité, on ne la voit guère. Certes le Congrès votera un certain nombre de résolutions qui deviendront force de loi, mais ces résolutions, à la fois classiques et vagues, laisseront en suspens tous les points d'interrogation qui se posent dans l'instant présent et ces points d'interrogation, ce sera au *Bureau confédéral*, entouré de sa *Commission exécutive* et de son *Comité confédéral national*, de les résoudre en interprétant ces résolutions; or, il faut bien le constater, sans pour cela mettre en doute la bonne foi et l'honnêteté des militants responsables, l'appareil syndical, fatigué et vieilli, a tendance aux solutions de transition qui laissent tous les problèmes entiers. En veut-on une preuve? Chaque congrès se fait un devoir de rappeler les principes de la *Charte d'Amiens*, chaque résolution se réfère à la lutte des classes, sous l'œil benoîtement assoupi des secrétaires confédéraux, eh bien! prenez toutes les déclarations faites entre les congrès par ceux-ci, vous n'y trouverez aucune allusion à la *Charte d'Amiens* pas plus qu'à la lutte des classes. Comme le dit si justement «*France-Observateur*», on laisse un certain nombre de militants «*faire leur numéro*», sûr de conserver bien en main le C.C.N. «cet aréopage de sénateurs» qui est en réalité, le vrai, le seul Congrès, qui nommera tous les organismes de direction de la Confédération et qui en fin de compte ne laisse aux congressistes le droit consenti au souverain dans la monarchie constitutionnelle, celui de toucher les écrouelles. Il faut le dire, dans l'État actuel des choses, le *Congrès confédéral* est parfaitement inutile et c'est le C.C.N., qui auparavant aura élu sa *Commission exécutive* (on n'est jamais si bien servi que par soi-même) qui déterminera la véritable orientation du Congrès et cela quel que soit le tonus des résolutions votées.

## PEUT-ON RENDRE LE CONGRÈS EFFICACE?

Pour que ce Congrès soit efficace, pour que les mouvements des militants ne viennent pas s'éteindre sur la digue solide que forme le C.C.N., il faut modifier les statuts et pour ma part je vois trois modifications essentielles à apporter:

1- La première de ces modifications et la plus importante consiste à faire élire la *Commission exécutive* par le Congrès. Elle deviendra ainsi, non plus le complément d'un C.C.N. qui l'a choisi à travers des considérations élémentaires dont certaines n'ont rien à voir avec le syndicalisme, mais la gardienne vigilante des volontés des syndicats contre les empiètements des secrétariats des Fédérations et des Unions départementales par essence conservatrices.

2- La seconde, c'est l'obligation de choisir les secrétaires parmi la *Commission exécutive*, émanation directe du Congrès. Cette mesure pourrait faire du *Bureau confédéral* un organisme véritable de confrontation des opinions du Congrès sur les problèmes qui se posent et pas simplement un organisme d'enregistrement du *Secrétariat général*.

3- La troisième consiste à limiter le nombre des mandats confiés aux secrétaires confédéraux pour représenter l'organisation à l'extérieur. Réforme importante qui déchargerait les secrétaires de travaux de routine

absorbants et qui étendrait plus largement dans les syndicats, la responsabilité des prises de position de la Confédération.

Et je le répète, seules ces trois modifications peuvent rendre au Congrès son efficacité.

## **LA TRANSFORMATION DES STATUTS EST-ELLE POSSIBLE?**

Il est certain que ce congrès sera un congrès pas comme les autres. Le départ de Bothereau et de deux autres secrétaires a créé à Force Ouvrière un mouvement auquel cette centrale n'était pas habituée et pour la première fois aux oppositions traditionnelles des petits syndicats de base viennent s'ajouter des oppositions au sein de l'appareil lui-même, oppositions de doctrine, oppositions politiques, plus simplement oppositions de personnes dues à des ambitions qui aujourd'hui peuvent se manifester avec une certaine chance de succès. Des propositions de statuts allant dans le sens indiqué ci-dessus seront faites et la majorité traditionnelle s'opposera à leur adoption. Mais en dernier ressort, c'est le Congrès, émanation des syndicats qui tranchera. Il est donc essentiel que les syndicats qui, par tradition, remettent leurs mandats aux U.D. et aux Fédérations donnent avec leur pouvoir des consignes très strictes pour que sur la modification des statuts leur volonté soit respectée.

## **LES FORCES EN PRÉSENCE AU CONGRÈS**

Mais si une transformation des statuts peut rendre à Force Ouvrière une certaine efficacité, encore faut-il que les résolutions votées par elle et qui ne seront plus comme par le passé de simples pièces d'archives soient inspirées non seulement de la conjoncture mais également de la philosophie syndicale. Cela dépend des forces qui se trouveront en présence.

Dans un article fort bien documenté mais visiblement inspiré par les technocrates partisans du socialisme à étages, «*France Observateur*» rappelait justement le mot de Bothereau: «à F.O., il y a des opposants, il n'y a pas d'opposition», et c'est exact. Mais il est non moins exact que le Congrès se cristallisera autour de deux équipes de militants. Ceux qui veulent conserver le syndicalisme traditionnel et ceux qui veulent à la fois l'amputer d'un élément essentiel et y introduire un élément étranger, entre le syndicalisme que «*France Observateur*» a appelé la «*nouvelle gauche*», bien que je ne voie rien de bien nouveau, ni rien de particulièrement à gauche dans l'aile marchante des nouveaux seigneurs, les techniciens.

Autour du *Bureau confédéral* viendront se serrer le syndicalisme réformiste, le syndicalisme traditionnel et probablement les éléments socialistes bien que déçus par la mollesse de la Confédération à faire le voyage de Moscou derrière Guy Mollet.

Autour des hommes de Poigny-la-Forêt, Cotave, Labi, Sidro, etc..., qu'on dit candidats au *Bureau confédéral*, se regroupent tous ceux qui veulent se débarrasser de la *Charte d'Amiens* avant de faire un pas vers Rome. Pour la première fois depuis longtemps, les forces risquent de s'équilibrer.

Et obligatoirement, le Syndicalisme révolutionnaire et les éléments inspirés par le P.S.U. devront soit s'appuyer sur un des clans en présence, soit se cantonner dans une opposition de principe destinée à sauver l'avenir du Syndicalisme.

## **LE SYNDICALISME LIBERTAIRE**

C'est bien sûr notre commission syndicale qui déterminera la position que nous adopterons à ce congrès, compte-tenu bien évidemment de la décision définitive que prendront les syndiqués qui nous désigneront pour les représenter et dont nous serons avant tout les mandants. Mais avant même que notre commission ou nos syndicats déterminent notre position, je voudrais faire quelques remarques.

D'abord si nous pensons que seule une modification des statuts peut rendre son sens au congrès, nous sommes persuadés que les seuls partisans de cette modification sont les hommes de Poigny-la-Forêt, ceux-là mêmes qui rêvent de se débarrasser de la *Charte d'Amiens*, de faire l'unité avec les chrétiens et qui préconisent, en dehors de toute idée politique préconçue évidemment, une société telle la société américaine ou russe où les travailleurs vivent certes le plus confortablement possible sous la direction paternelle de ceux qui savent et qui sont eux, rétribués suivant des mérites qu'avec la meilleure bonté d'âme on ne peut comparer à ceux de l'égoutier ou du manoeuvre léger. Mais voilà, nous, nous pensons qu'à côté des problèmes économiques il existe un problème de dignité et que la dignité est incompatible avec les classes,

même si ces classes dominantes ne touchent plus de profit mais un sur-salaire pour les besoins de la cause. Il paraît donc exclu qu'une entente puisse être conclue avec eux.

D'autre part, si l'on peut discuter l'efficacité de l'action du *Bureau confédéral*, sa volonté de maintenir le Syndicalisme traditionnel est incontestable et justement ces statuts que nous voulons modifier lui apparaissent à lui comme le plus solide rempart à l'aventure forestière. Se rallier à lui, c'est incontestablement maintenir des traditions d'immobilisme qui mèneront la Confédération à son absorption par les deux autres grandes organisations, la chrétienne et la communiste, qui comme on le sait n'ont jamais eu de cas de conscience pour des questions de principe. Les papes de Rome et de Moscou se chargeant de penser et de décider pour elles. Il me paraît donc difficile là-encore, d'engager les travailleurs à un alignement désagréable mais nécessaire pour sauver l'essentiel.

Ce qui est certain, c'est qu'il est quelques points au-delà desquels il nous serait impossible de transiger. Le principal étant, non seulement le maintien de la *Charte d'Amiens*, mais encore son application non seulement dans le domaine de l'indépendance syndicale, ce que fait la Confédération; mais surtout dans celui de la lutte de classes, par laquelle passeront toutes solutions économiques, même si les nouvelles classes (cela m'apparaît mieux approprié que la nouvelle gauche) en veine d'astuce, camouflent en prolétaire ou en salarié des messieurs qui perçoivent par mois des salaires qui plafonnent autour de quatre-cent-mille de nos anciens francs.

**Maurice JOYEUX,**  
*MONTLUC.*

-----